

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail - Démocratie - Paix

DECRET N° 85/875 du 6/07/85

portant détachement et nomination de Monsieur
OSSERI Rémy en qualité de Directeur Administratif et Financier de la Régie Nationale des Travaux Publics.

LE PREMIER MINISTRE ,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1974 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution ;

Vu la loi n° 60/65 du 30 Décembre 1965 portant création de la Régie Nationale des Travaux Publics ;

Vu le décret n° 67/132 du 6 Juin 1967 portant attribution de la RNTP ;

Vu le décret n° 83/685 du 8 Septembre 1983 portant réorganisation et attribution du Ministère des Travaux Publics et de la Construction ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu :

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur OSSERI Rémy, Administrateur des SAF de 2^e échelon est mis en position de détachement et nommé Directeur Administratif et Financier à la Régie Nationale des Travaux Publics.

.../...

Article 2.- La rémunération de l'intéressé sera prise en charge par la Régie Nationale des Travaux Publics qui est en outre redevable envers le Trésor Public de la Constitution Patronale pour la Constitution de ses droits à pension.

Article 3.- Sont abrogées, toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 6 JUILLET 1935

par le Premier Ministre,

Le Ministre des Travaux Publics,
de la Construction, de l'Urbanisme
et de l'Habitat,

Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

LT. Colonel Benoit MOUNDELE-NGOLLO.-

Le Ministre des Finances
et du Budget,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-